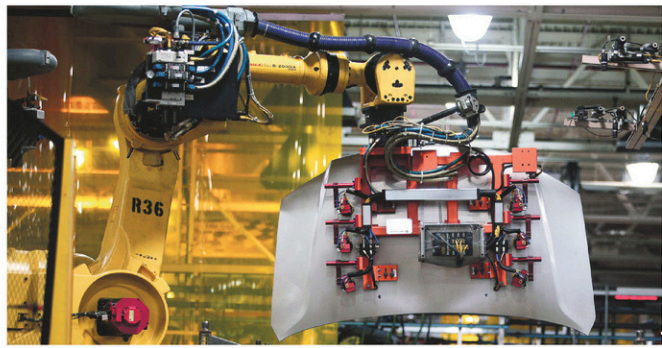


**Richard Henry Bain** restera en prison durant au moins 20 ans

Page A 3



Les robots collaboratifs se multiplient dans les entreprises

Page C 1

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVII N° 264

LE DEVOIR, LES SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2016

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

LIEUX DE CULTE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un référendum se tiendra à Outremont, dimanche, pour interdire l'ouverture de nouveaux lieux de culte sur les avenues Bernard et Laurier.

## Montréal, la cité des dieux

Le paysage religieux se transforme, suscitant parfois des frictions

Les citoyens d'Outremont se prononceront demain sur l'interdiction des lieux de culte sur leurs artères commerciales. Mais la prolifération anarchique des lieux de prière dans la grande région métropolitaine a déjà poussé plusieurs villes et arrondissements à intervenir, avec plus ou moins de succès. Survol du Montréal religieux en mutation.

LISA-MARIE GERVAIS

« Avec tous les dieux qu'il y a autour, c'est sûr qu'on est protégés! » rigole Annette Dormoy, qui réside dans un HLM dans un secteur plutôt industriel de l'arrondissement Ville-

ray-Saint-Michel-Parc-Extension. Sur la rue Charland, tout près de chez elle, entre les grossistes alimentaires italiens, les bureaux d'assurance et les gros garages, l'Eglise du Christ,

VOIR PAGE A 10 : DIEUX

### Dossier

Un quartier sous tension. Page A 4

Des clochers nouveau genre. Page A 5

De rares chicanes de clochers. Page A 6

Lire aussi : Sociologie d'un monde déconcertant. Page F 6

VICTIMES AUTOCHTONES

## Crimes sans châtiment

Ce n'est pas parce que la Couronne ne dépose pas d'accusation que les plaignantes de Val-d'Or n'ont pas dit la vérité, explique le DPCP

MARIE-MICHÈLE SIOUI à Val-d'Or

Une foule impatiente s'est rassemblée vendredi à l'entrée du palais de justice de Val-d'Or, où avait lieu la conférence de presse du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). La centaine de personnes présentes espérait obtenir des réponses au terme d'une semaine ponctuée de rumeurs au sujet de la décision de porter des accusations, ou non, à l'endroit de policiers ciblés par des allégations d'abus et de sévices. « Il pourrait nous le diffuser dehors », ont pesté les curieux, les plaignants et leurs familles, frustrés d'avoir été refoulés à l'entrée du palais de justice.

Un deuxième ex-policier est accusé sur la Côte-Nord

A l'intérieur, le DPCP a confirmé qu'aucun policier de la région de Val-d'Or ne fera face à des accusations criminelles en vertu de plaintes déposées par des femmes autochtones. Deux autres policiers à la retraite qui travaillaient sur la Côte-Nord seront cependant traduits en justice.

L'ex-policier du poste la Sûreté du Québec

VOIR PAGE A 10 : CRIMES

Lire aussi : Appel au premier ministre. La présidente du Conseil du statut de la femme, Éva Ottawa, demande à Philippe Couillard d'instituer une commission d'enquête publique. Page A 2

## Lise Bissonnette, toujours la passion du présent

L'ex-directrice du *Devoir* est honorée pour l'ensemble de sa carrière journalistique

JEAN DION

Lise Bissonnette se souvient encore parfaitement du tout premier article qu'elle a signé dans sa carrière de journaliste. Rien de plus normal, puisqu'elle avait mis énormément d'énergie à se tailler un poste.

Nous sommes en 1974, et le Québec linguistique vit sous la loi 22. À Brossard, des parents francophones tiennent une réunion de protestation, eux qui veulent obtenir de pouvoir envoyer leurs enfants à l'école anglaise. La jeune Lise, qui n'a pas encore 30 ans, étant la dernière arrivée dans la salle de rédaction du *Devoir*, c'est à elle qu'échoit le privilège de couvrir l'événement en soirée. Le lendemain, son topo fait la manchette du journal.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Lise Bissonnette était au *Devoir*, vendredi, journal qu'elle a dirigé de 1990 à 1998.

VOIR PAGE A 10 : PASSION

AUJOURD'HUI



Livres : Écrire pour s'expliquer au monde. Michel Tremblay est accablé par un présent qui ne fait plus émerger de héros. Page F 1



Avis légaux..... C 5  
Carrières..... C 3  
Décès..... C 8  
Mots croisés..... D 6  
Petites annonces..... C 8  
Sudoku..... C 6

Venez rencontrer **LOUIS HAMELIN** auteur de **AUTOUR D'ÉVA** aujourd'hui à 15h30 et dimanche à 13h30

LE BORÉAL AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Boréal

## ACTUALITÉS

AGRESSIONS SEXUELLES À VAL-D'OR

## « Au même endroit qu'il y a un an »

Eva Ottawa, la présidente du Conseil du statut de la femme, s'impatiente

PHILIPPE ORFALI

C'en est assez: l'inertie du gouvernement Couillard dans le dossier autochtone a assez duré, tonne la présidente du Conseil du statut de la femme (CSF). Près d'un an après les premières allégations d'agressions sexuelles envers des femmes autochtones de Val-d'Or par des agents de la Sûreté du Québec, le premier ministre doit cesser de «se réfugier derrière la commission d'enquête nationale» et déclencher «de toute urgence» une enquête provinciale, insiste Eva Ottawa.

Avec la décision rendue vendredi par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), on se retrouve aujourd'hui exactement au même endroit qu'il y a un an, déplore celle qui a été nommée à la tête du CSF par le gouvernement libéral en septembre dernier. «On ne peut plus attendre», souligne-t-elle en entretien au *Devoir*.

«On est devant une crise sociale urgente, et le gouvernement doit poser un geste clair et fort en établissant une enquête publique, comme demandé par les femmes elles-mêmes. Il doit prendre ses responsabilités, il en va de la paix sociale.»

Philippe Couillard et ses ministres «se réfugient derrière la commission nationale», constate l'Attikamek, première femme à diriger une Première Nation au Québec, et première Amérindienne à diriger une organisation étatique. «La province doit faire partie des solutions, il ne peut pas tout relayer au fédéral.»

Par communiqué, les commissaires de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées se sont dits «conscients» des plaintes présentées à Val-d'Or.

«La situation à Val-d'Or est exactement le genre de situation qui sera examinée dans le cadre de l'Enquête nationale. Les services de police constituent un service gouvernemental essentiel qui relève du mandat de l'Enquête», ont-ils fait valoir, sans toutefois se prononcer sur la pertinence d'une commission d'enquête propre au Québec.

«Il y a des limites à ce qu'ils peuvent faire en l'espace de 24 mois et avec dix provinces et trois territoires à couvrir», répond Eva Ottawa.

## Réactions

Jointe par *Le Devoir*, l'observatrice civile indépendante chargée par le gouvernement Couil-



De nombreuses voix, dont celle de la nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme, Eva Ottawa, ont exprimé leur ras-le-bol à propos de l'impunité des policiers de la SQ à Val-d'Or.

lard d'examiner l'enquête menée à Val-d'Or n'a pas souhaité commenter la décision du DPCP. Mercredi, elle avait soutenu que d'autres provinces ont, elles, déclenché des enquêtes sans attendre que le fédéral le fasse à leur place. «La question de la suffisance de l'enquête fédérale pour faire la lumière sur les enjeux systémiques propres au Québec et de la nécessité d'adopter des mesures complémentaires se pose avec une acuité toute particulière en ce moment», insistait-elle.

Accusant le coup, de nombreux groupes autochtones ont rappelé les besoins criants des communautés touchées par ces crimes. «Il faut

continuer de les soutenir dans leurs démarches, notamment juridiques. On a besoin de ressources, elles se brûlent à la tâche», a plaidé le chef Ghislain Picard, de l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador.

À Québec, la députée de Québec solidaire Manon Massé a, elle aussi, réclamé une enquête publique, non seulement sur la relation entre les corps policiers et les femmes autochtones, mais sur leurs relations ainsi que celles du système de justice avec l'ensemble des autochtones. La commission d'enquête fédérale ne sera pas suffisante. «Ce n'est pas le travail du DPCP de mettre le

633 000

agressions sexuelles déclarées

20 700

plaintes à la police

12 700

agressions déclarées par la police

doigt sur des injustices centenaires et de mettre le doigt sur ce qu'on vit actuellement au Québec, c'est-à-dire du racisme systémique envers les Premières Nations, c'est au gouvernement du Québec», a déclaré Manon Massé dans un point de presse. Et le gouvernement devrait reconnaître que «le racisme systémique envers les Premières Nations, c'est quelque chose qui existe au Québec».

Lorsque le Parti québécois était au pouvoir, il avait entrepris «une vaste consultation» en vue d'élaborer un «plan d'action gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les autochtones», a pour sa part rappelé le porte-parole du parti en matière d'affaires autochtones, Alexandre Cloutier. «Le gouvernement libéral n'a pas donné de suite à cette initiative. À la lumière des récents événements, ce plan d'action est d'autant plus nécessaire, et son application est urgente», a-t-il jugé.

Le député de la Coalition avenir Québec Mathieu Lemay a lui aussi réitéré la nécessité d'une commission d'enquête québécoise. «Les témoignages d'horreur qui jouent en boucle depuis des mois ne doivent pas tomber dans l'oubli. Le gouvernement du Québec doit agir.»

Avec Marie-Michèle Sioui et Robert Dutriscac  
*Le Devoir*

## PROCÈS APPLEBAUM

## Un pot-de-vin de 25 000\$ d'un ingénieur

JEANNE CORRIVEAU

L'ex-ingénieur Patrice Laporte a décrit vendredi comment l'entreprise pour laquelle il travaillait, Sogep, s'y était prise pour verser un pot-de-vin de 25 000\$ afin d'obtenir le contrat de gestion du Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce.

Appelé à la barre au procès de Michael Applebaum, Patrice Laporte a expliqué n'avoir rencontré celui-ci qu'une seule fois. C'était à l'automne 2009, lors d'un dîner auquel il avait été convié avec un collègue. Le directeur de cabinet de Michael Applebaum, Hugo Tremblay, était aussi présent.

Patrice Laporte avait alors demandé à Michael Applebaum, qui était maire de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, si la Ville comptait confier la gestion du complexe sportif de Notre-Dame-de-Grâce à une firme externe ou à ses propres services. «Michael Applebaum n'en était pas certain. Il allait vérifier», a-t-il expliqué.

La Ville a finalement décidé de recourir à une firme privée et a lancé un appel d'offres, auquel Sogep a participé. Alors que l'entreprise attend des nouvelles de sa soumission, Patrice Laporte reçoit un appel d'Hugo Tremblay, qui l'informe que Sogep a obtenu le meilleur pointage, mais que pour décrocher le contrat, il lui faudra verser 25 000\$. «J'étais bouleversé», a souligné le témoin.

## Des bonis

Son patron chez Dessau, Rosaire Sauriol, décide d'acquiescer à la demande et il est convenu que Dessau versera des bonis totalisant 50 000\$ à deux employés, soit Patrice Laporte et Mario Trudeau, afin que ceux-ci retirent de l'argent comptant de leurs comptes bancaires pour réunir le montant destiné à Hugo Tremblay. De ces primes, l'impôt en retenait environ la moitié, a signalé le témoin.

Patrice Laporte a rencontré Hugo Tremblay de 5 à 10 fois pour lui remettre des paiements. «Je pensais que ça allait au parti politique, à Union Montréal», a répondu M. Laporte, lorsque la procureure de la Couronne, M<sup>e</sup> Nathalie Kleber, lui a demandé s'il savait à qui était destiné l'argent.

Patrice Laporte a aussi fourni des billets de tennis, de hockey et de Formule 1 à Hugo Tremblay, qui le sollicitait à l'occasion.

Quelques semaines avant l'arrestation de Michael Applebaum, survenue en juin 2013, Patrice Laporte a accepté de collaborer avec les policiers.

## La débandade

C'est lorsque Michael Applebaum est arrêté que la vie de l'ex-ingénieur tourne au «cauchemar». Le jour même, Dessau le suspend, avant de le congédier quelques jours plus tard. Radié de l'Ordre des ingénieurs du Québec pendant six mois, il est sans emploi depuis mars 2016.

Patrice Laporte n'a jamais reparlé à Hugo Tremblay. Il le blâme d'ailleurs pour l'avoir entraîné dans la corruption. «S'il n'avait pas appelé, ça ne serait pas arrivé», a-t-il dit. Et il assure n'avoir jamais fait des affaires avec Michael Applebaum. «Moi, je n'ai rien eu à faire avec M. Applebaum», a-t-il dit.

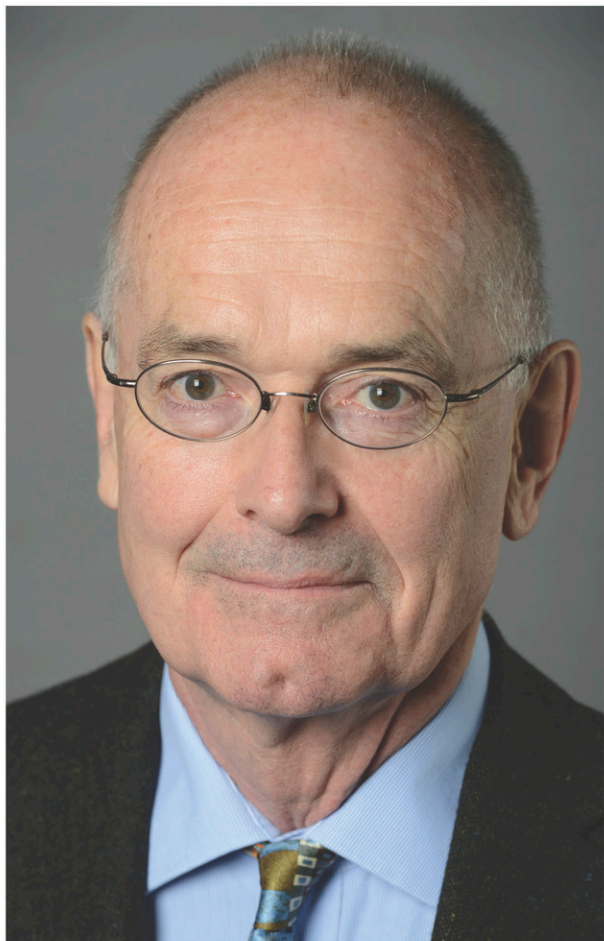
Aucune accusation n'a été portée contre Patrice Laporte.

Témoignant en après-midi, Mario Trudeau, ex-employé chez Sogep, a confirmé avoir accepté de recevoir un boni afin de retirer de l'argent comptant et le remettre à son patron de l'époque, Patrice Laporte. «En aucun temps il n'a été dit c'était pour quoi. J'avais l'impression de lui rendre service», a expliqué M. Trudeau.

Le procès se poursuit lundi devant la juge Louise Provost avec les témoignages des promoteurs immobiliers Robert Stein et Anthony Keeler.



Michael Applebaum



## BRAVO À ALAN EVANS ET JOHN HALL!

Le **PRIX DU QUÉBEC** est la plus haute distinction dans les domaines culturel et scientifique décernée par le gouvernement du Québec. L'Université McGill est très fière de souligner l'octroi de ce prix à deux de ses chercheurs. **ALAN EVANS** (à g.), professeur de neurologie, a reçu le Prix Wilder-Penfield 2016 en sciences biomédicales pour le travail colossal qu'il a réalisé dans les domaines de l'imagerie et de la cartographie du cerveau. **JOHN A. HALL**, professeur de sociologie, s'est vu octroyer le Prix Léon-Gérin 2016 en sciences sociales pour ses travaux de recherche interdisciplinaire sur le nationalisme et la construction des États.

**FÉLICITATIONS AUX PROFESSEURS EVANS ET HALL POUR CETTE PRESTIGIEUSE DISTINCTION QUI VIENT RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DE LEUR CONTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE!**



# ACTUALITÉS

COP22

## Les pays invitent Trump à être « pragmatique »

CÉLINE SERRAT  
à Marrakech, Maroc

L'ombre du président désigné Donald Trump a plané sur les dernières heures de la COP22 à Marrakech, dont les négociateurs étaient déterminés à lutter contre le réchauffement en en appelant à son « pragmatisme » et les îles Fidji l'implorant d'agir pour sauver les plus vulnérables.

« Le message de la COP au nouveau président américain est tout simplement de dire: "Nous comptons sur votre pragmatisme et votre esprit d'engagement." », a déclaré Salaheddine Mezouar, le président de la COP22.

« La communauté internationale est engagée dans un grand combat pour l'avenir de notre planète [...] pour la dignité de millions et de millions de personnes » et « nous continuons à tracer notre cap », a poursuivi devant la presse M. Mezouar, ministre marocain des Affaires étrangères.

« Nous nous sommes tournés vers l'Amérique dans les jours sombres de la Seconde Guerre mondiale », a déclaré en séance plénière le premier ministre fidjien, Frank Bainimarama, avant de lancer à M. Trump: « Vous êtes alors venus nous sauver, il est temps pour vous de contribuer à nous sauver aujourd'hui. »

### Au tour des Fidji

Avant la Pologne en 2018, les Fidji organiseront fin 2017 la COP23, mais elle se tiendra à Bonn (Allemagne) pour des raisons logistiques.

Le Fidjien a demandé à Donald Trump de réviser « sa position actuelle selon laquelle le changement climatique [...] serait un "canular" ».

L'an dernier, à Paris, après des années de négociations, les pays se sont fixé comme objectif de contenir la hausse du thermomètre mondial « bien en dessous de 2°C » et de revoir à la hausse leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), actuellement insuffisants pour respecter cette limite.

Agence France-Presse

## Richard Henry Bain devra attendre 20 ans avant de pouvoir demander une libération

Le tireur du Métropolis écope d'une peine d'emprisonnement à perpétuité

Richard Henry Bain devra attendre 20 ans avant de pouvoir demander une libération conditionnelle, a tranché le juge Guy Cournoyer de la Cour supérieure du Québec, vendredi.

Bain avait été reconnu coupable de meurtre non prémédité par un jury, en août, à la suite de la mort du technicien Denis Blanchette à l'extérieur du Métropolis, le soir de l'élection de Pauline Marois comme première ministre du Québec, en 2012.

Celle-ci se trouvait à l'intérieur de l'établissement pour y prononcer un discours.

Bain a également été reconnu coupable de trois chefs de tentative de meurtre. Ce meurtre a été « motivé par la haine basée sur les opinions et croyances des membres du Parti québécois », a déclaré le juge Cournoyer en prononçant la sentence.

Vendredi, le procureur de la Couronne, Dennis Galiatsatos, a exprimé son soulagement à la suite de la décision du juge. « Je vais relire à tête reposée, mais ma première réaction en est une véritable satisfaction. Comme j'avais dit lors du verdict, j'espère cette fois-ci que le jugement sur la peine va aider les victimes à tourner la page », a dit M<sup>e</sup> Galiatsatos.

Le meurtre non prémédité est associé à une peine d'emprisonnement à perpétuité, mais la période avant de pouvoir demander une libération conditionnelle varie entre 10 et 25 ans.

Le juge Cournoyer a indiqué qu'il y avait des éléments clairement prémédités et planifiés dans ses gestes, de sorte que son crime s'approchait davantage du meurtre prémédité



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Le procureur de la Couronne, Dennis Galiatsatos, à sa sortie du Tribunal avec Diane Blanchette, la sœur de la victime Denis Blanchette, ainsi que le collègue de celui-ci, Gaël Ghiringhelli (à l'arrière-plan), en août.

que de l'homicide involontaire.

La Couronne avait argumenté que Bain, aujourd'hui âgé de 66 ans, devrait purger 25 années complètes avant de pouvoir demander à être libéré, tandis que l'avocat de l'accusé, Alan Guttman, jugeait que le minimum de 10 ans était suffisant. Vendredi, M<sup>e</sup> Guttman a dit croire que le jugement était « très, très sévère » et a affirmé qu'il y avait une très forte probabilité qu'il décide d'en appeler. « Je ne m'attendais pas à 20 ans. [...] Le fait que cela a été lié à un événement politique a joué complètement. Si c'était un autre type de

meurtre, on serait très, très loin de 20 ans », a-t-il fait valoir.

Dave Courage, le technicien qui a survécu à l'attentat au Métropolis, a dit espérer un certain baume sur les plaies. « Je trouve que la sentence est adéquate. [...] Tout le monde a fait son travail. Je suis très content. Maintenant si on peut unifier Montréal et mettre toutes les bordures de côté », a-t-il exprimé.

Un ami de Denis Blanchette, Gaël Ghiringhelli, a dit croire qu'une page se tournait avec le jugement contre Bain. « Nous aurions tous souhaité le maximum

pour la portée symbolique. Mais enfin, la portée politique a été prise en compte. Nous sommes très satisfaits. »

### Attentat au Métropolis

Le 4 septembre 2012, les Québécois avaient vu en direct à la télévision leur nouvelle première ministre littéralement emportée par ses gardes du corps pendant son discours de la victoire.

Bain, âgé de 65 ans, était lourdement armé et portait une cagoule de ski et une robe de chambre lorsqu'il a tiré un coup de feu derrière le Métropolis, avant que son arme ne s'enraye.

Ce seul coup de feu a cependant été fatal pour Denis Blanchette, technicien de scène de 48 ans, et a grièvement blessé son collègue Dave Courage.

Avec d'autres employés du Métropolis, les deux hommes attendaient à l'arrière de la salle de spectacles montréalaise que se termine la soirée électorale.

Bain a finalement été plaqué au sol par un policier et arrêté sans pouvoir tirer d'autres coups de feu, malgré ses efforts, selon des témoignages entendus au procès. Alors qu'il était conduit au poste de police, Bain, un anglophone, criait en français que « les Anglais se réveillent ». Ces images, captées par les caméras de télévision, ont tourné en boucle pendant des mois. Il s'est aussi présenté comme un « soldat chrétien » ayant reçu une mission de Jésus pour « combattre les séparatistes » québécois.

Avec Le Devoir  
La Presse canadienne

**BARBADOS**  
IMPRÉGNEZ-VOUS | GÂTEZ-VOUS | INSPIREZ-VOUS

CONTACTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

RÉSERVEZ VOTRE FORFAIT HIVERAL MAINTENANT

Montréal – Barbade

Forfaits à partir de

**1 259 \$**

taxes et autres frais inclus

VACANCES  
AIR CANADA  
vacancesaircanada.com

\*Les prix de vente reflètent les réductions applicables, peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et ne peuvent être combinés à d'autres offres ou promotions. Les prix sont en dollars canadiens et s'appliquent seulement aux nouvelles réservations effectuées le 19 novembre 2016, pour les dates indiquées. Les prix sont établis par personne, selon une occupation double et en fonction des vols en classe économique au départ de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, à moins de mention contraire. Non remboursable. Quantité limitée et sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Ne s'applique pas aux réservations de groupe. De plus amples renseignements sont disponibles auprès d'un agent de voyages. Toutes les offres expirent à 23 h 59 (HE) à la date indiquée. Vols exploités par Air Canada ou Air Canada Rouge. Pour connaître les modalités et conditions, consultez les brochures de Vacances Air Canada ou le site vacancesaircanada.com. Titulaire d'un permis du Québec n° 702566. MD Vacances Air Canada est une marque déposée d'Air Canada, utilisée sous licence par la société en commandite Touram, 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 600, Montréal (QC), H3G 1R8. Pour les plus récentes mises à jour, visitez vacancesaircanada.com.

Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 1 \$ par tranche de 1 000 \$.

ROYAL PHOTO.com

SOLDE  
«VERRE» UNE MEILLEURE IMAGE  
Canon

EOS 5D Mark IV

économisez  
**100\$**

OBJECTIFS économisez jusqu'à **670\$**

RÉFLEX économisez jusqu'à **400\$**

(514) 273-1723  
info@royalphoto.com  
royalphoto

Visit Barbados @Barbados @visitbarbados www.visitbarbados.org

# LA CITÉ DES DIEUX



En pleine croissance, les hassidim d'Outremont et du Mile-End cherchent à ouvrir de nouveaux lieux de culte pour répondre aux besoins de leur population.

Le pasteur Gabriel Jean-Baptiste. Plus haut: en plein quartier résidentiel, rue Alma, la pagode Thuyen Ton.

La cathédrale orthodoxe ukrainienne Sainte-Sophie, angle Bellechasse et Saint-Michel.

## Un quartier sous tension

Quand commerce et religion s'entrechoquent dans Outremont

PHOTOS: JACQUES NADEAU

« Le problème, c'est d'implanter un lieu de culte là où se concentre le commerce. On mêle ça au débat religieux, mais c'est d'abord une mesure d'urbanisme. »

Daniel Major, porte-parole de résidents en colère

ISABELLE PARÉ

Sous le calme apparent de ces maisons patrimoniales bordées d'arbres centenaires, la tension est montée de plusieurs crans ces dernières semaines dans le paisible et propre arrondissement d'Outremont.

Un nouveau règlement de zonage destiné à interdire les lieux de culte sur les avenues Bernard et Laurier a ravivé les tensions dans ce patelin où cohabitent francophones bien nantis et ultrareligieux hassidiques, formant désormais 25% de la population.

La coexistence pacifique a fait place à la colère quand un membre influent de la communauté juive rigoriste a acquis un pâté de maisons complet en plein cœur du secteur le plus animé de la rue Bernard, où s'alignent boutiques, restos et terrasses courus par une faune branchée. Plus que la transaction, c'est l'octroi d'un permis de culte par la Ville qui a atterri plusieurs commerçants et résidents.

« C'est la goutte qui a fait déborder le vase. Pourquoi s'installer dans l'épicentre de la vie commerciale et culturelle du quartier, le seul endroit qu'ont les gens pour faire leurs achats quotidiens, prendre un verre ou un café à une terrasse? On se fait traiter de racistes et d'antisémites, alors qu'on veut juste préserver le caractère unique de ce petit bout de rue auquel on tient et qu'on aime », affirme un citoyen favorable au règlement, qui tient à garder l'anonymat.

Comme lui, plusieurs commerçants et résidents d'Outremont refusent de commenter ce débat épineux qui a rapidement dérapé sur le terrain glissant de la liberté de culte. Dimanche, le 20 novembre, les citoyens trancheront à la suite du référendum réclamé par la communauté religieuse pour contester ce règlement que la Ville juge nécessaire pour préserver la vitalité de ses deux artères commerciales.

En dents de scie

La cohabitation dans le quartier a connu quelques ratés ces dernières décennies. Notamment en 1985, quand la Ville d'Outremont (avant la fusion), sensible aux pressions de la communauté, a tenté de bannir le port du maillot de bain dans les parcs, puis fermé les yeux sur les infractions aux règle-

ments de stationnement lors de fêtes religieuses. En 2006, l'« affaire » du « givrage » des fenêtres du YMCA (pour empêcher les hommes hassidiques d'avoir vue sur des femmes en plein entraînement) avait propulsé le quartier au cœur du débat sur les accommodements raisonnables.

Abraham Ekstein, porte-parole des communautés hassidiques, affirme que le nouveau règlement privera de facto sa communauté de toute possibilité de nouveaux lieux de culte.

« Ça n'a rien à voir avec la vitalité des artères commerciales, dont le problème est plutôt Amazon et le commerce en ligne. Si les lieux de culte sont interdits sur les rues résidentielles et commerciales, il n'y a pas d'autres options. Il n'est pas bon d'avoir des ghettos. Pour les prévenir, il faut nous laisser notre place sur les rues. Le règlement nous dit: « Allez faire votre ghetto ailleurs », insiste-t-il.

Avant la tenue du vote, la mairesse d'arrondissement, Marie Cinq-Mars, qui a déjà annoncé son retrait de la vie politique, a décliné toutes les demandes d'entrevues.

**Des commerces inquiets**  
Myriam Le Liboux, propriétaire de la boutique Kokoon, qui a crêché rue Bernard pendant 17 ans, a fermé boutique quand elle a eu vent du nouveau projet de synagogue. « Mes revenus déjà étaient précaires. La clientèle se faisait plus rare. Renouveler mon bail pour quatre ans, c'était un pen-sezy bien », dit la commerçante qui a réouvert rue Saint-Denis.

Les tenants du camp du Oui démentent vouloir nuire au hassidim, et souhaitent par ce règlement préserver le caractère du seul secteur à comporter un retrait de la rue assez important pour favoriser l'ouverture de terrasses. « Le problème, c'est d'implanter un lieu de culte là où se concentre le commerce. On mêle ça au débat religieux, mais c'est d'abord une mesure d'urbanisme », rétorque Daniel Major, porte-parole de résidents en colère.

Les juifs orthodoxes affirment que leur religion les oblige à créer des lieux de culte à distance de marche. Cet argument fait bondir les tenants du Oui. « On ne peut pas concevoir l'aménagement urbain en faisant prévaloir les obligations religieuses des uns sur l'intérêt général », rétorque M. Major.

Règlement ou pas, la communauté aura de toute façon son



Un autobus d'écoliers passe devant l'immeuble de la rue Bernard pour lequel un permis de lieu de culte a été octroyé en 2015 à la communauté hassidique.

lieu de culte sur Bernard, « puisqu'elle a obtenu son permis avant le dépôt du règlement », ajoute le porte-parole du Oui.

**Traditions séculaires**  
Outremont compte déjà quatre synagogues et lieux de prière (sur Durocher, Saint-Viateur, Van Horne et Bernard), auxquelles viendra s'ajouter celle projetée dans un immeuble situé face au théâtre d'Outremont, dont les vitres ont déjà été opacifiées. La même communauté fréquente trois autres synagogues à l'INRS, les irritants rencontrés à Outremont sont uniques. « C'est très tendu et difficile. Les juifs ultraorthodoxes sont en ultramajorité. Je pense qu'il est impératif que la Ville de Montréal intervienne sur l'enjeu des lieux de culte. Les arrondissements sont coincés, ça devient virulent et dans le cas d'Outremont, plus ça va, pire c'est. »

Peu importe l'issue du vote de dimanche, Abraham Ekstein, lui, craint que personne ne sorte gagnant de toute cette affaire. « Même si nous gagnons le référendum, nous avons déjà perdu. Car la communauté sera plus divisée que jamais ».

Le Devoir



L'Église du Christ de Montréal, dans le quartier Ville-Émaré.

« Les réalités religieuses demeurent mal connues, en partie parce que les lieux de culte minoritaires se font plus discrets et plus diffus »

Tiré d'un rapport du Centre interculturel de Montréal en 2013

## Un arrondissement et ses clochers nouveau genre

Dans Rosemont-La Petite-Patrie, le vieux patrimoine religieux côtoie les églises de devanture

Montréal est peut-être une « ville aux cent clochers ». Mais elle est aussi de plus en plus une ville aux centaines d'églises de devanture, camouflées dans le paysage. Parcours dans Rosemont-La Petite-Patrie, un arrondissement de référence en la matière.

GUILAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Du papier blanc voile la vue derrière les vitrines d'une façade, rue Papineau à Montréal: magasin à louer? Vieux commerce en rénovation? En fait, non. Il y a là une église, comme tant d'autres ici dans Rosemont-La Petite-Patrie (RPP). Presque invisible à première vue, mais partie intégrante de la trame urbaine du quartier.

Dans le cas de l'église la Cité de David, il faut que l'œil s'arrête à une affiche sur la porte d'entrée pour comprendre la vocation du lieu: enseignements bibliques les mardis, prière de dévotion les vendredis, ministère « femme de distinction » les samedis et culte d'adoration les dimanches.

A quelques pas plus au sud, la PEPF Renouvelée (nouveau nom de Première Église Pentecôte française) s'expose plus clairement en face d'une quincaillerie.

Mais encore: on peut passer mille fois sur ce tronçon peu accueillant de Papineau sans remarquer le bâtiment que PEPF possède depuis une cinquantaine d'années.

« Ça devient plus rare de voir des églises comme la nôtre, propriétaires d'un grand bâtiment sur un boulevard urbain », raconte à l'intérieur le pasteur Gabriel Jean-Baptiste, 39 ans, polo bleu poudre sur un chandail à manches longues noir, gros foulard de laine au cou.

Son bureau, au deuxième étage, est à l'image du reste des lieux: dépouillé, fonctionnel. Et froid en ce matin de novem-

bre. « Ailleurs, on voit des lieux de culte ouvrir et fermer, des églises s'installer sur des artères commerciales ou dans des secteurs industriels, dit-il. C'est correct. Mais, à mon sens, une église doit être le reflet de sa communauté — une participante à la vie de quartier. »

Dans ce paysage religieux en changement, PEPF joue un rôle particulier. C'est l'une des plus vieilles communautés du quartier — 90 ans d'histoire. Elle a son bâtiment à elle, très spacieux, pour accueillir les 120 ou 130 personnes qui la fréquentent chaque semaine (surtout des Haïtiens).

Le pasteur Jean-Baptiste fait visiter les lieux: à l'étage, on trouve une cuisine pour les repas de groupe, une salle pour les enfants et une grande pièce communautaire à usage modulable.

Une table de ping-pong est repliée dans un coin. Les cultes sont célébrés au rez-de-chaussée, dans une salle quelconque meublée de chaises commerciales standards. Sur une scène devant, quelques micros et lutrins, une batterie et un piano électrique.

« Le local n'est pas important en soi, ajoute le pasteur. C'est plutôt comment tu l'habites qui compte. Pour moi, c'est un lieu de rencontre qui doit répondre à nos besoins en matière de vie commune. Ici, on peut manger, s'occuper des enfants, se réunir. C'est suffisant. Dans le passé, beaucoup d'églises ont investi dans le paraître, comme si elles allaient remporter un concours de popularité avec ça. Je pense plutôt que c'est le message qui

fera qu'il y a des gens qui viendront ou pas. »

Il rappelle que les communautés afro-américaines utilisent depuis longtemps les « storefront churches », l'équivalent des églises de devanture.

« On voit même à certains endroits des églises sans domicile, elles arrivent le dimanche matin, montent leur kiosque et leur matériel, puis elles remballent tout quand c'est fini. »

**Changement**  
Selon M. Dejean, RPP incarne un condensé des changements qu'a vécus le paysage religieux à Montréal depuis une quarantaine d'années. « Nous ne sommes plus dans cette dynamique où le lieu est identifié dans la trame urbaine avec une architecture très particulière — une pagode, une église catholique immense, les dômes de la cathédrale orthodoxe ukrainienne Sainte-Sophie... Aujourd'hui, n'importe quelle bâtisse peut héberger un groupe religieux, entre un magasin de chaussures et un dépôt pour le voir. »

Ce qui a des conséquences, notait le Centre interculturel de Montréal dans un rapport en 2013. « Les réalités religieuses demeurent mal connues, en partie parce que les lieux de culte minoritaires se font plus discrets et plus diffus. »

Un exemple parmi d'autres: rue Holt, un bâtiment de briques rouges avec une vieille enseigne commerciale aux lettres stylisées. Absolument rien n'indique la présence de l'église évangélique Christ en action.

Pour le maire François Croteau, l'important par rapport à la présence de ces églises semi-anonymes est d'arriver à « maintenir la mixité sociale dans nos quartiers », de faire en sorte « que les communautés viennent à se croiser et à vivre ensemble. Cette présence-là peut animer nos quartiers. »

Le Devoir

# LA CITÉ DES DIEUX

DEPUIS LE XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

## De rares tensions au nom de la religion à Montréal

JEAN-FRANÇOIS  
NADEAU

L'histoire est connue. Le grand écrivain satiriste Mark Twain, en visite à Montréal en 1881, accueilli par ce poète national qu'était Louis Fréchette, affirme dans son discours que c'est la première fois qu'il se trouve dans une ville où il apparaît impossible de lancer une pierre sans casser une fenêtre d'église.

Après les révolutions manquées de 1837-1838, M<sup>re</sup> Ignace Bourget (1799-1885) contribue à l'arrivée et au développement de plusieurs nouvelles communautés religieuses. Les tensions au nom de la religion sont plus palpables que jamais.

L'émeute qui éclate au soir du 9 juin 1853 à Montréal est un exemple éloquent. C'est la venue d'Alessandro Gavazzi, un prêcheur italien vêtu de sa longue robe noire agrémentée des deux croix tricolores, qui met le feu à un espace social déjà très inflammable.

### Émeute

Gavazzi parle à l'église Zion, dans la côte du Beaver Hall, où il prend la parole, non loin de ce qui est aujourd'hui le Palais des congrès. Les Irlandais de Griffintown font le pied de grue tout en chahutant devant l'édifice.

La police dépêchée sur les lieux ne suffit pas à la tâche. Plusieurs coups de feu sont entendus. Des hommes sont tués. Le maire de Montréal, qui fait intervenir un détachement de l'armée, voit les hommes en armes éprouver beaucoup de difficulté à disperser la foule.

Selon Louis Rousseau, professeur associé au Département de science religieuse à l'UQAM, cette période du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est riche en tensions, lesquelles s'expriment notamment par des articles acrimonieux dans la presse du temps. « Les catholiques considèrent qu'avec l'église Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal, ils sont chez eux, que c'est un espace sacralisé en leur faveur. Mais, à partir de 1860, les nouvelles églises s'établissent vers ce que nous appelons l'ouest de Montréal. »

Les lieux de culte se déplacent et les tensions se résorbent en partie à cause de cette nouvelle spatialisation, explique M. Rousseau, auteur avec Frank Remiggi de l'Atlas historique des pratiques religieuses.



ARCHIVES LE DEVOIR

La très célèbre affaire Roncarelli, propulsée en Cour suprême par l'intolérance affichée par le premier ministre Maurice Duplessis à l'égard des Témoins de Jéhovah, est un des rares exemples d'intolérance religieuse ayant marqué l'histoire du Québec.

### Les lieux de culte

#### Arrondissements de Montréal

Sud-Ouest	22
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	19
Saint-Laurent	29
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	84
Montréal-Nord	126
Ahuntsic-Cartierville	32
Rosemont-La Petite-Patrie	65

#### Municipalités

Laval	100 et plus
Brossard	6

Sources: Arrondissements de Montréal et municipalités

Ces chiffres excluent les lieux de culte établis depuis plusieurs décennies et ceux sans permis.

Maxime Bilodeau



DOMAINE PUBLIC

Une gravure ancienne reproduit l'église Zion, nichée dans la côte du Beaver Hall, où la venue d'un prêcheur italien avait suscité une émeute.

### Frictions dans les arrondissements

#### Montréal-Nord

Au mois de janvier 2013, l'arrondissement constate que 75 % de la centaine de lieux de culte alors situés sur son territoire dérogent au règlement de zonage. Après des consultations, l'adoption d'un nouveau règlement a forcé le tiers des lieux de culte à déménager.

#### Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

En août 2015, l'imam radical Hamza Chaoui a déposé une demande de permis auprès de l'arrondissement pour ouvrir un centre communautaire islamique dans le quartier Mercier-Est. Devant le tollé suscité, l'arrondissement a modifié ses règlements et interdit désormais de tenir des activités liées au culte dans un centre communautaire.

#### Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

À la suite du cas Chaoui, l'arrondissement gèle l'octroi de permis de lieux de culte et de centres communautaires. Depuis décembre 2015, il a levé le moratoire et interdit les nouveaux lieux de culte dans les immeubles à la fois commerciaux et résidentiels.

#### Sud-Ouest

Devant la multiplication des lieux de culte sur l'avenue Monk, l'arrondissement a annoncé en mai 2015 son intention de modifier son règlement d'urbanisme pour proscrire les lieux de culte sur les artères commerciales. Le nouveau règlement a été entériné au début de l'année.

#### Saint-Laurent

Après deux ans de pourparlers, l'arrondissement a menacé d'expulsion, en mars 2015, la mosquée Al-Andalou située sur le boulevard Décarie, en raison de contraventions au règlement de zonage. Un mois plus tard, l'arrondissement a fait volte-face et élargi les zones dédiées au culte.

#### Ahuntsic-Cartierville

À l'automne 2015, l'octroi du statut de lieu de culte à un centre communautaire musulman du quartier Saint-Sulpice a soulevé l'opposition de résidents. Après avoir obtenu la tenue d'un référendum sur la question, une majorité de citoyens a voté en juin dernier contre l'octroi de ce statut.

#### Outremont

Après des mois de tergiversations, le conseil d'arrondissement a adopté en mai 2016 un règlement interdisant l'ouverture de lieux de culte sur les artères commerciales Laurier et Bernard. La communauté hassidique a forcé cet automne la tenue d'un référendum, pour la zone touchant seulement l'avenue Bernard. 4400 résidents auront le droit de voter ce dimanche, mais plus de 1000 se sont déjà prononcés lors du vote par anticipation.

#### Et dans certaines municipalités...

Depuis deux ans, Shawinigan, Terrebonne, Mascouche et Saint-Lambert ont toutes revu leur règlement de zonage afin de limiter le nombre de secteurs où l'ouverture de lieux de culte est autorisée.

Maxime Bilodeau

### Nombre de lieux de culte dans l'agglomération de Montréal



VILLE DE MONTRÉAL

### Vexatoires

Selon l'historienne Lucia Ferretti, il y a tout de même peu de chicanes religieuses à Montréal, sinon à l'intérieur même des confessions. « À Pointe-Saint-Charles, on va trouver deux immenses églises avec leur presbytère, l'une à côté de l'autre, parce que les Irlandais et les Canadiens français n'arrivent pas à s'entendre pour des questions linguistiques. Même chose en face de Radio-Canada, où Saint-Pierre-Apôtre

et Sainte-Brigide sont deux bâtiments très importants construits à cause de problèmes du même genre. » Il y aura aussi des tensions, par exemple au sein de la communauté juive.

Des mesures vexatoires pour empêcher le libre exercice d'une religion qui n'est pas dominante parsèment l'histoire.

Cas célèbre: l'affaire Roncarelli, du nom de ce restaurateur qui s'était vu refuser par Maurice Duplessis un permis d'alcool pour son établissement parce qu'il payait les cautionnements de ses coreligionnaires Témoins de Jéhovah.

L'affaire se rendra en

Cour suprême, à l'avantage de Roncarelli.

Avant 1970, explique Louis Rousseau, « on sait que les gamins se battaient entre eux à cause de la langue et de la religion. Mais est-ce que ça s'est joué sur une scène plus grande? Il faudrait l'étudier davantage. Pour les anciens cultes, les problèmes sont moins grands. Mais on voit aujourd'hui que, pour les lieux de culte musulmans et même évangéliques dans certains cas, les réactions sont émotives. Il y a un sentiment de "venez pas nous déranger" dans un territoire religieux où, par ailleurs, les vieilles églises sont vides. »

Le Devoir

Papeterie  
**Casse - Noisette**

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

**Sophie DOWNS** M.Ps.

Psychologue clinicienne  
Médiatrice familiale

Membre O.P.Q.  
et R.C.P.O.S.S.

- psychothérapie individuelle
- psychothérapie conjugale
- médiation familiale

T 514 861-0630

**Congédié?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

**Stores de Qualité**  
INSTALLATION GARANTIE .CA

FABRIQUÉ AU QUÉBEC  
SUR MESURE  
ESTIMATION GRATUITE  
1 855 770-8677

OPAQUES SOLAIRES TRANSLUCIDES  
MOTORISATION DISPONIBLE

TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VOILAGE • STORES ROMAINS  
STORES HORIZONTAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES VERTICAUX

Jusqu'à **50%** de rabais ou **INSTALLATION GRATUITE**

QUÉBEC 418-654-8677  
LÉVIS 418-654-8677  
TROIS-RIVIÈRES 819-696-8677  
MONTRÉAL 514-231-8677  
LAVAL 450-627-3716  
LONGUEUIL 450-445-9829

**Claude Bouchard**  
Québec, Lévis, Montréal, Trois-Rivières, Repentigny, Laval, Boisbriand, Mont-Tremblant, Longueuil, Beloeil, Magog

## ACTUALITÉS

## Barrette annonce l'ajout de 1150 travailleurs dans les CHSLD

LIA LÉVESQUE

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a annoncé vendredi l'embauche de 1150 travailleurs dans les centres de soins de longue durée — une annonce qui a été bien reçue par le personnel concerné.

En fait, c'est une somme de 65 millions qui sera ainsi injectée dans les services directs dans le réseau des Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse à l'issue du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD, en fin de journée vendredi à Montréal.

Devant les gestionnaires des CHSLD, il a promis qu'il demanderait des comptes et qu'il n'était pas question que cet argent serve à d'autres fins

que celles pour lesquelles il a été prévu, à savoir l'embauche de personnel pour améliorer les soins et services aux 37 000 résidents.

Les 1150 personnes ainsi embauchées pourront être des infirmières, des infirmières auxiliaires ou des préposés aux bénéficiaires, selon le cas. Le ministre a voulu laisser une marge de manœuvre aux gestionnaires afin qu'ils puissent adapter leurs embauches à leurs besoins.

Présentes sur place, la Fédération interprofessionnelle de la santé, qui représente la majorité des infirmières, ainsi que la CSN, qui représente des milliers d'employés dans le réseau, ont vu l'annonce ministérielle comme un pas dans la bonne direction.



Gaétan Barrette

La Presse canadienne

## LA GRANDE SEMAINE des tout-petits

## Lettre des grands à chacun des tout-petits

Haut comme trois pommes, tu échappes souvent à notre regard de grands. Pourtant, tu sais, nous avons déjà été comme toi, un petit enfant avec des yeux tout grands.

Aujourd'hui, nous tous, qui avons une influence dans ce monde où tu vas grandir, nous te promettons d'être davantage à tes côtés.

Nous te promettons de te donner plus de notre temps pour que tu puisses grandir en beauté. Tu es comme une pousse qu'il faut bien arroser, tourner vers la lumière et surtout ne pas piétiner.

Nous allons nous entraider pour bien t'entourer. Tu fais la joie de tes parents. Tu fais aussi notre joie à tous. Nous avons tous besoin de ta fraîcheur et de tes rires. Nous avons tous besoin de ta vie. Sans toi, nous ne grandissons pas, nous ne faisons que vieillir.

Nous allons te bâtir des espaces de liberté et d'amitié où tu pourras jouer sans crainte à inventer le monde. Nous allons te donner ta chance, d'où que tu viennes, qui que tu sois.

**Petit enfant, c'est promis !  
Nous allons t'accompagner  
tous ensemble jusque  
dans la cour des grands.**



**Hélène Bourgeois Leclerc**  
Comédienne

**Daniel Boyer**  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

**Geneviève Brouillette**  
Comédienne

**Louise Chabot**  
Centrale des syndicats du Québec

**Claude Chagnon**  
Fondation Lucie et André Chagnon

**Édith Cochrane**  
Comédienne et animatrice

**Louisane Côté**  
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

**Martin Dampousse**  
Carrefour action municipale et famille

**Diane De Courcy**  
Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec

**Nolywé Delannon**  
Force Jeunesse

**Monsef Derraji**  
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec

**Louise DesChâtelets**  
Comédienne et chroniqueuse

**Yves-Thomas Dorval**  
Conseil du patronat du Québec

**Pierre Fortin**  
Économiste et auteur

**Vincent Graton**  
Comédien, animateur et chroniqueur

**Mia Homsy**  
Institut du Québec

**Jean-Pierre Hotte**  
Avenir d'enfants

**Gilles Julien**  
Fondation du Dr Julien

**Joé Juneau**  
Ex-hockeyeur professionnel, Instructeur-entraîneur en hockey sur glace

**Guillaume Landry**  
Bureau international des droits des enfants

**Richard Lehoux**  
Fédération québécoise des municipalités

**Francine Lessard**  
Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance

**Ève-Marie Lortie**  
Animatrice

**Herby Moreau**  
Animateur et journaliste

**Laura O'Laughlin**  
Institut des générations

**Ghislain Picard**  
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

**Camil Picard**  
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

**Annie-Soleil Proteau**  
Animatrice

**Sébastien Proulx**  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille

**Isabelle Racicot**  
Animatrice

**Marcel Sabourin**  
Acteur

**Louis Senécal**  
Association québécoise des centres de la petite enfance

**Sandrine Tarjon**  
Association des haltes-garderies communautaires du Québec

**Raymond Villeneuve**  
Réseau pour un Québec Famille



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les coprésidents du parti, Françoise David et Andrés Fontecilla

CONSEIL NATIONAL DE QS

## Les solidaires réticents à s'associer de près ou de loin à Lisée

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Les Organisations unies pour l'indépendance (OUI Québec) risquent l'éclatement. Les membres de Québec solidaire se montrent réticents à élaborer une feuille de route sur les modalités d'accès à l'indépendance du Québec, notamment en compagnie du Parti québécois de Jean-François Lisée.

Les délégués de la formation politique de gauche décideront, ce week-end à Québec, s'ils prennent part aux travaux menés sous l'égide des OUI Québec. «*Ça va être "oui" ou "non". Ça ne peut pas être entre les deux, résume la porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, à la veille du 12<sup>e</sup> Conseil national de QS. À l'interne — et à l'externe aussi —, les gens attendent [notre réponse] depuis un certain temps*», ajoute-t-elle, sourire en coin.

L'issue du débat est bien incertaine. «*Il y a comme un problème: le Parti québécois a reporté toute visée référendaire après 2022. [...] Alors, c'est sûr que je m'attends à ce qu'il y ait des membres qui se disent: "De quoi aller jaser [à la table de concertation des OUI Québec]?"*», souligne M<sup>me</sup> David dans un entretien avec *Le Devoir*.

La promesse de M. Lisée de ne pas tenir de référendum sur l'indépendance du Québec entre 2018 et 2022, mais également le discours «*identitaire à la limite dangereux*» qu'il a adopté durant la course à la chefferie du PQ dissuadent bon nombre de solidaires de s'associer de près ou de loin au PQ. «*Ça va nécessairement teinter les débats de samedi. Ça ne peut pas faire autrement*»,

«*Mais, si on le met au pouvoir en 2018, on n'est sûr de rien. Qui est le vrai Jean-François Lisée?*»

Françoise David

indique la députée de Gouin.

En revanche, le préjugé favorable affiché par les OUI Québec à l'égard d'une assemblée constituante — au cœur du programme de QS depuis 2009 — milite en faveur de la participation des solidaires à une démarche multipartisane.

Convergences et alliances

Les délégués de QS discuteront aussi ce week-end de l'occasion d'amorcer sans tarder un «*chantier de réflexion et d'action*» sur «*les convergences et les alliances possibles entre Québec solidaire et des mouvements sociaux et politiques ainsi que des partis politiques porteurs d'un projet politique souverainiste inclusif, de valeurs comme la justice sociale, l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect de l'environnement, et mettant en avant la réforme du mode de scrutin*».

La désignation d'un candidat «*commun*» au Parti québécois, à Québec solidaire et au Parti vert dans des fiefs libéraux — comme le suggérerait avec insistance Jean-François Lisée en vue de l'élection partielle dans la circonscription de Verdun — sera notamment examinée sous toutes ses cou-

tures. «*Verdun, c'était trop tôt. Chez nous, on débat!*» lance la porte-parole de QS.

Chose certaine, Québec solidaire s'allierait à des mouvements ou des partis qui partagent une vision «*réellement inclusive*» de la souveraineté du Québec et qui sont «*prêts à combattre les inégalités sociales et fiscales de façon résolue*», insiste M<sup>me</sup> David. Un exemple? «*Le mouvement Faut qu'on se parle*», qui multiplie actuellement les assemblées de cuisine aux quatre coins du Québec, répond-elle. Et le Parti québécois? «*Si le [PQ] estime qu'il répond à tous ces critères, il va devoir passer de la parole aux actes*», poursuit-elle dans une charge contre M. Lisée.

M<sup>me</sup> David a été «*profondément heurtée*» de voir M. Lisée se draper d'un «*nationalisme très identitaire*» et «*faire campagne sur le dos des musulmans*» pour remporter la chefferie du PQ. Depuis, c'est le «*retour au calme*», constate-t-elle. «*Mais si on le met au pouvoir en 2018, on n'est sûr de rien. Qui est le vrai Jean-François Lisée?*»

Stratégie pré-électorale

À moins de deux ans du prochain scrutin québécois, QS «*place [ses] billes*». «*On avance. On avance. On avance*», répète Françoise David. Cependant, le parti de gauche fait du surplace dans les intentions de vote. La firme de sondage Léger le crédite de quelque 10% des intentions de vote depuis mai 2014. «*On ne sait jamais quand le saut va se faire*», lance-t-elle, rappelant qu'il est «*improbable*» que le Nouveau Parti démocratique (NPD) se voie confier au printemps 2015 les commandes du pouvoir en Alberta. Et pourtant.

Le Devoir

## Chefferie de Projet Montréal: plus que deux candidats

Le conseiller municipal François Limoges s'est retiré de la course à la chefferie de Projet Montréal pour se rallier à Guillaume Lavoie. «*Je crois que Guillaume a non seulement les meilleures chances de battre Denis Coderre, mais il partage ma volonté de faire grandir Pro-*

*jet Montréal au-delà de sa base traditionnelle*», a-t-il indiqué vendredi. S'il prend la tête du parti d'opposition le 4 décembre prochain, Guillaume Lavoie compte confier à M. Limoges la responsabilité d'élaborer la plateforme de Projet Montréal en vue des élections de 2017. Conseillère dans le district de Sainte-Marie, Valérie Plante convoite aussi la chefferie de Projet Montréal.

Le Devoir

**JE SIGNE POUR LES TOUT-PETITS!**  
grandesemaine.com/je-signe

## ACTUALITÉS

CONFLIT EN RDC

## Quatre orphelins enfin réunis

ISABELLE PORTER  
à Québec

Après quinze ans d'attente, les survivants de la famille d'Eunick Josué Kakudji (surnommé Kalala) seront finalement réunis mardi prochain à l'aéroport de Québec. Deux ans après l'arrivée d'un frère et d'une sœur, le dernier frère survivant de la famille, Jean-Patrice, viendra finalement les rejoindre.

« On n'avait plus d'espoir et tout d'un coup il arrive », a réagi Kalala après avoir appris la nouvelle. Agé de 32 ans, il travaille dans le domaine de l'entretien ménager pendant que son frère et sa sœur vont à l'école. Dans l'appart qu'ils partagent dans Limoilou, la chambre de Jean-Patrice est prête. Ils attendent ce moment depuis dix ans.

« Jean-Patrice n'y croyait plus, il ne pensait plus que ce serait possible », a lancé Andrée Juneau du Service d'accueil des réfugiés de Québec (SARQ), qui s'occupe du dossier depuis des années. « Ça a pris 15 ans pour réunir toute cette famille-là. »

## Changement de pouvoir

L'arrivée au pouvoir des libéraux fédéraux a facilité le processus, juge-t-elle. « Le bureau de M. Duclos [Jean-Yves, le député de Québec, aussi ministre de la Famille] a travaillé d'arrache-pied avec le cabinet du ministre [de l'Immigration, John] McCallum pour dénouer ce dossier-là. Sinon, je pense qu'on en serait encore à patiner dans le vide. » Avant cela, la députée néodémocrate Annick Papillon avait multiplié les

pressions dans ce dossier.

Aîné de la famille, Kalala a réussi à fuir le pays avec son oncle vers les camps de réfugiés de la Tanzanie. A 15 ans, il obtient le statut de réfugié et atterrit au Québec. Convaincu que toute sa famille a été tuée, il apprend en 2005 que ses trois frères et sa petite sœur sont encore en vie, mais ignore où ils se trouvent. Les enfants vivent comme des vagabonds depuis l'assassinat de leurs parents. L'un d'eux, David, décède au cours de ces années-là.

Après des démarches complexes, le SARQ parvient en 2014 à rapatrier les deux plus jeunes, Kanisha et Ezechiel.

« Ce qui a été si long c'est qu'au départ, les enfants étaient tous mineurs. Donc on tombait dans un vide juridique: des mineurs orphelins non accompagnés. Il a fallu attendre que l'aîné, Jean-Patrice, ait 18 ans », explique M<sup>me</sup> Juneau.

Or Jean-Patrice n'a pas pu venir avec les deux autres en 2014, parce que les démarches avaient pris trop de temps. En 2014, il venait d'avoir 24 ans, alors que la limite d'âge pour être admissible au programme de réunification familiale est de 22 ans. « Ce qu'il y a de plus horrible dans ça, c'est que si les deux autres ont réussi à survivre, c'est grâce à lui », s'insurgeait à l'époque Andrée Juneau.

Or à la suite de la publication de l'article dans *Le Devoir*, le ministère de l'Immigration a trouvé un ultime recours possible pour le rapatrier en invoquant des « motifs humanitaires ».

Le Devoir



La ministre du Développement international, Marie-Claude Bibeau, a fait la lecture à des écolières de l'école du camp Perrin, en Haïti.

HAÏTI

## Donner la priorité aux femmes

Après 48 heures passées dans le pays, la ministre fédérale du développement international annonce une aide de 54 millions

CAROLINE MONTPETIT

Au terme d'un voyage de 48 heures en Haïti, la ministre fédérale du développement international, Marie-Claude Bibeau, a annoncé l'octroi d'un budget supplémentaire de 54 millions en cinq ans pour Haïti, dont deux millions seront consacrés à l'aide d'urgence, dans la foulée des dégâts de l'ouragan Matthew. La ministre a aussi clairement

annoncé son intention d'accorder la priorité aux projets touchant les femmes et les filles. Cette orientation va d'ailleurs dans le sens de la nouvelle politique fédérale en matière d'aide internationale, qui doit être dévoilée en janvier.

## Faire une différence

« On a fait une consultation au Canada auprès de 65 missions », a dit la ministre, jointe en Haïti. Ces consultations

ont confirmé que « les groupes de femmes et de filles peuvent faire la différence », a-t-elle dit. Non seulement les femmes souffrent davantage de la violence et des catastrophes naturelles, mais elles ont un impact très positif sur les efforts de reconstruction, poursuit la ministre.

Or, à l'heure actuelle, seulement 2% des projets visent directement les femmes, soutient-elle.

« Maintenant, j'exige de tous les partenaires qu'ils consultent les femmes localement », dit-elle.

A ce jour, les partenaires accueillent favorablement cette orientation, dit-elle.

« On ne s'y oppose pas, au contraire », dit France-Isabelle Langlois, du Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), qui mène plusieurs projets en Haïti. La ministre a même, à un certain moment, parlé d'« approche féministe », relève-t-elle. Par opposition, le gouvernement Harper ne ciblait les femmes que dans le cadre de projets sur la santé maternelle. « Les femmes sont souvent des piliers (des communautés), des chefs de famille », dit-elle, ajoutant que l'argent investi auprès d'elles donne aussi de « meilleurs résultats ».

À Développement et Paix, on se réjouit de cette aide additionnelle qui a un peu tardé, après les dommages causés par Matthew.

« Lorsqu'il y a des catastrophes naturelles ou des

guerres, ce sont souvent les femmes et les enfants qui sont les premiers touchés et qui souffrent le plus », dit Guy Desaulniers, coordonnateur de l'aide humanitaire chez Développement et Paix.

« Cette aide veut rejoindre cette population et nous sommes tout à fait en accord » avec cette orientation, dit-il.

Tous constatent par ailleurs les traces terribles que Matthew a laissées derrière lui. Le cyclone a détruit les récoltes du sud de l'île, qui était aussi son grenier. Cette situation fait courir le risque que l'île soit plongée dans la famine, puisque l'importation de denrées de l'extérieur est beaucoup plus coûteuse. Les habitants, qui sont souvent laissés sans abri même en pleine saison des pluies, ne pourront pas planter avant le mois de février.

« Le gouvernement haïtien a refusé de décréter l'état d'urgence pour pouvoir tenir ses élections », ajoute M. Desaulniers. Ces élections sont prévues dimanche. Le décret d'un état d'urgence a l'avantage de sensibiliser la communauté internationale aux conséquences d'un désastre.

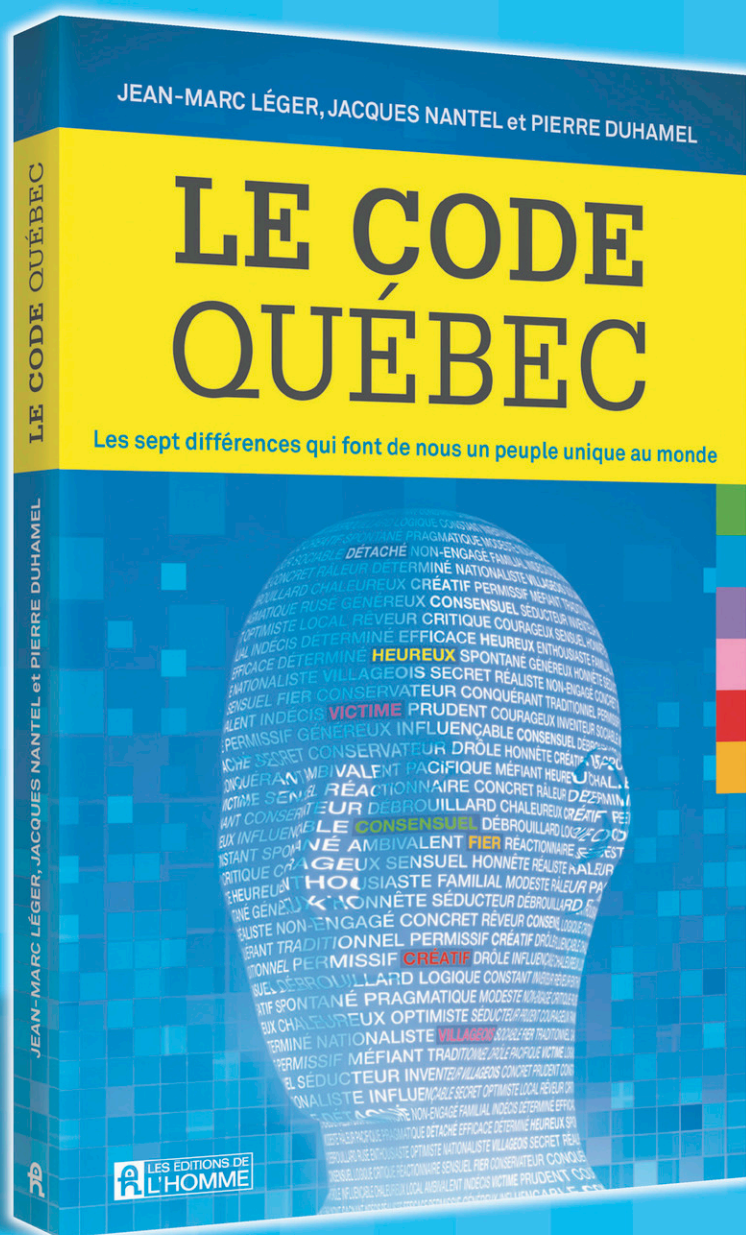
L'ouragan a non seulement détruit les récoltes, mais il a affecté le couvert forestier et l'industrie de la pêche, constate la ministre Bibeau.

Une fois de plus en Haïti, tout, ou presque, est à refaire.

Le Devoir

Ne manquez pas la discussion autour du Code Québec avec les trois auteurs au Salon du livre de Montréal

CE DIMANCHE À 11 H 15



JEAN-MARC LÉGER, JACQUES NANTEL et PIERRE DUHAMEL

VENEZ LES RENCONTRER AU STAND 460

Samedi de 13 h à 14 h 30

Dimanche de 12 h à 14 h

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

Une société de Québecor Média

LES MATHS DE L'INTELLIGENCE ... ARTIFICIELLE

Alain Tapp, Université de Montréal

prononcera la prochaine Grande conférence publique du Centre de recherches mathématiques (CRM)

LE MARDI 22 NOVEMBRE 2016, 19h30 ▶ Entrée libre

PAVILLON JEAN-COUTU  
2940, chemin de Polytechnique,  
Salle S1-151, Université de Montréal  
Université-de-Montréal ou Côte-des-Neiges

Un vin d'honneur sera offert gracieusement après la conférence

INSCRIPTION:  
www.crm.math.ca/Tapp

CENTRE DE RECHERCHES MATHÉMATIQUES

## ACTUALITÉS

## ÉDUCATION

## Québec souhaite accélérer la maternelle à quatre ans

Enseignants, directions d'école et commissions scolaires vantent le projet

MARCO FORTIER

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, compte accélérer le développement de la maternelle à quatre ans dans les quartiers défavorisés pour « accrocher » des enfants qui grandiraient autrement sans stimulation intellectuelle.

Ce virage vers la prise en charge précoce des enfants par le milieu scolaire, en complémentarité avec le réseau de garderies, fait quasiment l'unanimité à Montréal: les enseignants, les directions d'école et la plus grande commission scolaire du Québec appuient l'initiative du ministre Proulx. Les centres de la petite enfance (CPE) préviennent toutefois qu'ils représentent le meilleur moyen pour stimuler les enfants en bas âge.

Que ce soit en service de garde ou à la maternelle, les études récentes démontrent qu'il est crucial de stimuler les enfants défavorisés en bas âge, rappelle Monique Brodeur, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Le problème, c'est que les services de garde n'accueillent qu'une partie des enfants d'âge préscolaire.

## L'avenir en jeu

« Dès la fin de la première année, si un enfant a de la difficulté en lecture, il est à risque pour l'avenir. L'écart ne diminue pas au fil des années scolaires. On n'a pas beaucoup de temps, il faut agir vite et il faut agir bien », a expliqué la spécialiste durant une journée de consultation sur la réussite scolaire tenue vendredi à Mont-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Des milliers d'enfants grandissent dans une maison où il n'y a aucun livre.

réal. Il s'agissait de la 14<sup>e</sup> de 18 séances de consultations organisées par le ministre Sébastien Proulx pour améliorer la réussite dans les écoles primaires et secondaires.

Monique Brodeur a rappelé que des milliers d'enfants grandissent dans des familles où il n'y a aucun livre, par exemple. Ou avec des parents qui ne parlent pas le français ou qui maîtrisent mal les codes culturels: sur le seul territoire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), le quart des élèves sont nés à l'étranger. S'ils ne fréquentent

pas un service de garde, plusieurs enfants arrivent en maternelle privés d'aptitudes sociales et de connaissances élémentaires, notamment en matière linguistique. Et ce ne sont pas seulement des immigrants, loin de là.

« Notre défi, c'est de nous assurer que, lorsque les gens arrivent en première année — et c'est l'idée du préscolaire aussi —, on est capables d'atténuer les iniquités et les inégalités. Il faut aller plus rapidement dans les milieux défavorisés, parce qu'on a là des enfants vulnérables. M<sup>me</sup> Brodeur l'a dit: si on

ne fait pas ce rattrapage-là, les différences vont s'accroître à l'école, les inégalités vont exploser », a dit le ministre Sébastien Proulx au *Devoir*.

## Une île, mille inégalités

Le ministre de l'Éducation a déjà commencé le virage vers la maternelle à quatre ans: en juin dernier, il a plus que doublé le nombre de classes en créant 100 maternelles à quatre ans en milieux défavorisés. Selon Québec, on compte 188 de ces maternelles à quatre ans à temps plein au Québec, dont 21 dans l'île de Montréal.

## Opioides: une urgence de santé publique

Des professionnels du milieu médical ainsi que des Canadiens qui combattent le fléau de la dépendance aux opioïdes exhortent Ottawa à déclarer une urgence de santé publique à l'échelle nationale. À l'occasion de la conférence sur les opioïdes tenue à Ottawa, qui se déroulera ce week-end, les politiciens s'entrelient avec des experts en santé publique, des médecins, ainsi que des citoyens en deuil de proches toxicomanes afin de se pencher sur la montée en flèche des surdoses mortelles. Le docteur David Juurlink, du Centre des sciences de la santé Sunnybrook, à Toronto, affirme que la crise des opioïdes requiert maintenant une intervention des plus hauts ordres de gouvernement.

La Presse canadienne

## Ottawa: le projet de loi sur les transgenres adopté

Ottawa — Le projet de loi du gouvernement contre la discrimination fondée sur l'identité et l'expression de genre a été adopté aux Communes et est maintenant entre les mains des sénateurs. La mesure législative C-16 a passé l'étape de la troisième lecture aux Communes, vendredi après-midi, à la satisfaction de la ministre de la Justice du Canada, Jody Wilson-Raybould. « Tous les Canadiens devraient se sentir en sécurité en étant eux-mêmes. Notre force en tant que nation repose sur notre diversité et notre inclusivité », a-t-elle déclaré par voie de communiqué.

La Presse canadienne

Le Devoir

Les **explorateurs** **DÉBROUILLARDS** **CURIUM**

# Le cadeau idéal

**Pour moins de 4 \$ par mois !**

6 à 10 ans

9 à 14 ans

14 à 17 ans

« Comment donner le goût de la lecture et de la science à nos jeunes ? En les abonnant à un magazine éducatif et ludique ! Les *Explorateurs*, *Les Débrouillards* et *Curium* sont des magazines branchés sur les intérêts et besoins des jeunes Québécois et Québécoises qui veulent tout savoir !

Merci de nous faire confiance depuis 35 ans. »

F. Maltais  
L'éditeur et fondateur,  
Félix Maltais

Abonnez-les sur  
[bayardjeunesse.ca/science](http://bayardjeunesse.ca/science)  
ou au 1 866 600-0061  
en mentionnant le code promo 17IINODV

PUBLICATIONS **bld**

Depuis 1900  
**Le Vieux Dorval**  
Bière Canadienne  
Bière Noire

LE QUATRIÈME  
ESPACE MV

MAISONS DE VILLE À DORVAL

150, RUE BOUCHARD  
514.605.2032  
[LEQUATRIEME.CA](http://LEQUATRIEME.CA)

## ACTUALITÉS

«**Tout ce que Le Devoir était, tout ce qu'il signifiait dans la société québécoise me plaisait. C'était pour moi un habitat naturel [...].**»

Lise Bissonnette

## PASSION

SUITE DE LA PAGE 1

Ainsi est lancé un parcours de près d'un quart de siècle qui la mènera aux plus hauts échelons du métier et lui vaudra de recevoir de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, en ce samedi à Saint-Sauveur, le prix Judith-Jasmin Hommage pour l'ensemble de sa contribution.

Cette place de reporter, elle l'avait obtenue de haute lutte, «*en faisant pendant six mois le siège du bureau de M. [Claude] Ryan*», alors directeur du *Devoir*, raconte-t-elle. Elle avait beaucoup travaillé au *Quartier latin*, la publication bihebdomadaire des étudiants de l'Université du Québec à Montréal — «*je baignais là-dedans*» — et, ayant appris qu'un poste au secteur éducation était ouvert au quotidien de la rue Saint-Sacrement, elle avait soumis sa candidature. Sans trop s'illusionner.

«*Je me disais que je n'avais aucune chance, souligne-t-elle en entrevue. Je venais d'un milieu modeste, de l'Abitibi, d'une famille qui croyait à l'éducation, mais n'était surtout pas intellectuelle. J'arrivais par la porte de côté.*»

En revanche, poursuit-elle, «*j'avais tout le profil que [M. Ryan] valorisait. J'avais participé aux mouvements étudiants. J'étais éduquée, j'avais une scolarité de doctorat en éducation. J'avais fait du journalisme étudiant. Je savais écrire. J'avais tout. Sauf que j'étais une fille.*»

En effet, deux femmes seulement sont journalistes au *Devoir* à l'époque: Solange Chalvin, embauchée par le rédacteur en chef André Laurendeau au début des années 1950, et Renée Rowan, entrée en 1944. Claude Ryan, aux commandes à compter de 1964, n'en a jamais engagé. Mais la ténacité de Lise Bissonnette, qui refuse pendant des mois de lâcher le morceau, finira par avoir raison de ses réserves. Et si le patron lui conseillera d'abord de ne pas quitter tout de suite son emploi de chercheuse à l'UQAM parce que ses services ne sont retenus qu'à l'essai, il lui dira simplement trois semaines plus tard: «*Vous avez votre permanence.*»

Dès le premier jour, elle s'est sentie dans son élément, totalement. «*Je suis entrée comme si j'y avais toujours été*, dit-elle. *Il n'y a pas eu de période d'adaptation. C'était évident que c'était là que je devais être. Tout ce que Le Devoir était, tout ce qu'il signifiait dans la société québécoise me plaisait. C'était pour moi un habitat naturel, et je me suis lancée.*»

Lancée d'abord dans le reportage, dans le domaine de l'éducation, elle a poursuivi son parcours comme correspondante parlementaire à Québec et à Ottawa. «*J'ai beaucoup aimé être reporter*, note-t-elle. *Il y a là quelque chose de très satisfaisant. Mais ça a passé un peu trop rapidement, et je l'ai toujours regretté un peu.*»

De fait, dès 1978, elle est rappelée à Montréal pour occuper les postes de rédactrice en chef adjointe et d'éditorialiste. Cette dernière fonction, confie-t-elle, lui a parfois pesé: son côté «*magistère*», la nécessité de se prononcer sur presque tout. Devenue journaliste indépendante vers la fin des années 1980, elle a ensuite pris la direction du *Devoir* en 1990 et a présidé à une profonde restructuration de l'entreprise à un moment critique de son existence.

Le journalisme lui a-t-il manqué après qu'elle l'eut quitté pour se retrouver à la barre de la Grande Bibliothèque du Québec en 1998? En vérité, pas vraiment: elle n'en a pas eu le temps. «*En l'espace de quelques jours, se souvient-elle, je me suis retrouvée dans un tourbillon. Je suis passée à un poste tellement extraordinaire, tellement conforme à mes valeurs. Cette aventure-là [la Grande Bibliothèque, puis la fusion avec la Bibliothèque nationale, puis avec les Archives nationales] a été tellement satisfaisante, tellement intéressante, tellement passionnante que je ne peux pas dire que j'ai eu le temps de m'ennuyer.*»

Ces dernières années, Lise Bissonnette a plongé dans le passé en réalisant une thèse de doctorat portant sur l'artiste du XIX<sup>e</sup> siècle Maurice Sand. Mais elle n'a jamais délaissé l'actualité et conserve intacte sa *Passion du présent* — le titre d'un recueil de chroniques qu'elle a publié en 1987. Elle fait des analyses et commentaires réguliers à Radio-Canada et dit qu'elle ressent toujours, à 70 ans, une certaine «*fébrilité*» à les préparer.

Et si le présent n'est pas nécessairement rose pour les médias — elle évoque un «*tsunami*», alors que «*personne n'a la clé*» pour se sortir du pétrin —, elle croit qu'il y a une issue, qui pourrait bien se trouver dans la spécialisation. Cesser de s'éparpiller. «*Peu importe le sort qui nous attend [avec le passage au numérique], il restera toujours le travail journalistique, les médias continueront d'exercer leur rôle consistant à essayer de traquer la vérité, les faits, et d'en témoigner. Il est inévitable qu'il va y avoir quelque chose. Le monde ne s'écroulera pas après nous.*»

Le Devoir

## CRIMES

SUITE DE LA PAGE 1

(SQ) à Schefferville Alain Juneau a été arrêté le 15 novembre. Il fait face à un chef d'agression sexuelle et à un chef de voies de fait «*alors qu'il portait, utilisait ou menaçait d'utiliser une arme*». Les gestes qui lui sont reprochés se seraient produits entre 1992 et 1994.

Jean-Luc Vollant, ex-agent de la Police amérindienne de Schefferville, a été arrêté le 14 novembre: il fait face à des accusations de viol, d'attentat à la pudeur et d'agression sexuelle pour des gestes qu'il aurait commis entre 1980 et 1986.

Au total, 28 policiers actuellement en fonction à la SQ ont fait l'objet de plaintes. Ils ont tous été blanchis.

## La SQ analysera les dossiers

Après l'annonce du DPCP, le service de police provincial a annoncé qu'il procédera à l'analyse de l'ensemble des dossiers visant les policiers de la SQ afin de déterminer s'il y a lieu de tenir une enquête disciplinaire. «*La Sûreté du Québec s'engage à dévoiler prochainement de nouvelles initiatives qui permettront de rehausser le climat de confiance avec les communautés autochtones tout en assurant de maintenir un environnement favorable à la réalisation des interventions policières*», a-t-elle aussi déclaré.

Le syndicat des policiers de la SQ, l'Association des policiers provinciaux du Québec, a dénoncé le procès médiatique qui aurait été imposé à ses membres, pour une enquête qui n'aura été qu'une «*montagne accouchant d'une souris*».

Les 28 plaignants — 7 hommes et 21 femmes — ont formulé 14 allégations de nature sexuelle, 15 allégations d'usage excessif de la force, 9 allégations de séquestration et d'autres allégations de menaces, harcèlement criminel, intimidation, méfaits et conduite dangereuse. La quasi-totalité de leurs plaintes ne mèneront pas à des accusations criminelles. Mais cela «*ne signifie pas nécessairement que les événements allégués ne se sont pas produits*, a précisé le DPCP. *Cela signifie plutôt que la preuve dont nous disposons ne nous permet pas de porter des accusations criminelles compte tenu des critères et des règles de droit.*»

En fait, dans la majorité des cas (19), le DPCP a conclu que la preuve d'identification était insuffisante, «*de sorte qu'il n'aurait pas été possible de prouver l'identité du ou des suspects visés par les allégations*».

## La peur revient

Le rapport du DPCP a par ailleurs permis de lever le voile sur une pratique policière appelée «*cure géographique*», ou *starlight tour*. C'est cette même pratique que des femmes autochtones de Val-d'Or ont dénoncée il y a un an: elles ont fait état d'épisodes où des policiers les



Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec, a pris la parole devant la centaine de personnes qui s'étaient réunies à l'extérieur du palais de justice de Val-d'Or, où les représentants du Directeur des poursuites criminelles et pénales expliquaient leur décision, vendredi. Dehors, les gens chantaient, dansaient et tenaient des chandelles à bout de bras.



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

auraient abandonnées à quelques kilomètres de la ville, en hiver, parfois en les dépouillant de certains de leurs vêtements.

Pendant l'enquête, six policiers de la SQ de Val-d'Or ont été suspendus. En attendant de savoir si ces agents reprendront leurs fonctions dans la ville abitibiennne, plusieurs autochtones disent vivre dans la peur.

«*Ce que je veux aujourd'hui, c'est une enquête indépendante au Québec, et à Val-d'Or. C'est ici que ça commence*, a lancé la conseillère de Piko-gan, Françoise Ruperthouse, survoltée après une rencontre avec les représentants du DPCP, avant l'annonce officielle. *Il faut arrêter de fermer les yeux. Toi, si ton enfant vient en ville et se fait violer, tu vas brailler! Ta femme, si elle se fait abuser, tu vas brailler. Moi, j'ai peur pour mes enfants, j'ai peur pour mes petits-enfants. J'ai peur pour toute la communauté, pour toutes les femmes qu'il y a ici, j'ai même peur pour les hommes. Ça commence à faire.*»

Dans le stationnement du palais de justice, des hommes ont joué des tambours pendant que les femmes dansaient en rond en se tenant par la main, comme le veulent les *round dances*. «*Ça fait juste commencer*», a glissé doucement Angela King, une Algonquine qui fait partie des plaignantes. La plaie est ouverte, a-t-elle ajouté, et les procédures judiciaires ne sont peut-être pas terminées.

Les femmes autochtones de Val-d'Or ont déjà annoncé qu'elles bénéficieraient des services *pro bono* d'une firme d'avocats montréalaise afin d'intenter de possibles poursuites au civil ou en déontologie. Et le DPCP l'a souligné: dans dix des cas qu'il a étudiés, les faits allégués «*ne démontreraient pas la commission d'un acte criminel ou étaient relatifs à de possibles fautes civiles ou déontologiques*».

## Québec refuse toujours une enquête

À Québec, le ministre responsable des affaires autochtones, Geoffrey Kelley, s'est encore

## DIEUX

SUITE DE LA PAGE 1

l'église adventiste du 7<sup>e</sup> Jour Béthesda et autres lieux de culte du même acabit ont depuis longtemps installé leurs pénates, loin du paradis terrestre.

Sur l'avenue de Courtrai, dans Côte-des-Neiges, c'est le même manège: Dieu est partout. Les lieux de culte s'alignent sur cette avenue adossée au chemin de fer, sans discrimination sur l'adoration. Sur quelques centaines de mètres se dressent un temple bouddhiste gardé par des lions de plâtre, deux mosquées et des églises évangéliques plus modestes dans des bâtiments qui ne paient pas de mine. «*On a l'impression que Montréal est une ville où c'est le chaos et où il n'y a pas de contrôle*», souligne le religieux et historien Frédéric Castel. Or, ce n'est pas toujours le cas.

Certes, le nombre de lieux consacrés augmente, mais il suit la courbe de population. La ville aux cent clochers est ainsi tranquillement devenue la ville aux mille lieux de culte — incluant Laval et Longueuil, le Grand Montréal compte effectivement un peu plus de 1000 lieux consacrés avec permis. À titre de comparaison, Vancouver, plus petite en taille, en a autant. «*Bruxelles est de la même taille que Montréal et c'est pourtant le jour et la nuit*, dit Annick Germain, professeure à l'INRS. *Ici, on a une grande variété de lieux de culte, une immigration diversifiée et non un grand groupe majoritaire, c'est ce qui fait notre chance.*»

## Une «patate chaude»

Dans la métropole, l'inquiétude entourant les lieux de culte a été ravivée ces dernières années, notamment avec la controverse, début 2015, entourant l'ouverture empêchée d'un centre communautaire où voulait prêcher l'imam Hamza Chauhi dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Mais cela faisait un bon moment déjà que des cas de lieux de culte sans permis ou dérangeants faisaient la manchette, ravivant le débat public. «*Les lieux de culte et les bars de danseuses*», c'est la «*patate chaude*» des arrondissements, illustre Frédéric Dejean, sociologue et chercheur à l'IRIPI - Collège de Maisonneuve.

Si parfois c'est le «*religieux*» qui inquiète, le plus souvent, ce sont des questions qui relèvent de l'urbanisme, comme le bruit ou le stationne-

ment, qui posent problème. Aux habitations Emmaüs, tout près de la rue Charland, certains résidents évitent de sortir le dimanche, en raison de l'achalandage. «*Quand ma fille vient me visiter, elle a de la misère à se trouver du stationnement autour*», explique Claudette Turner, qui vit depuis près de 20 ans dans le coin.

## Des commerçants agacés

Hors des milieux résidentiels, une certaine intolérance se manifeste de plus en plus sur les rues marchandes. Le cas d'Outremont, où un règlement municipal visant à empêcher l'installation de nouveaux lieux de culte sur les avenues Bernard et Laurier fera l'objet d'un référendum ce dimanche, est patent.

D'autres arrondissements, comme Ahuntsic-Cartierville et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ont déjà légiféré, sans que cela fasse l'objet d'un plébiscite. C'est le cas de l'arrondissement Sud-Ouest, qui interdit depuis janvier dernier l'installation de lieux de culte. Rien que sur le boulevard Monk, une dizaine de devantures sacrées — un temple hindou, une citadelle chrétienne et plusieurs églises évangéliques — ont désormais pignon sur rue entre les salons de toilette pour animaux, les cliniques dentaires, les dépanneurs et les restos.

Frédéric Dejean comprend que certains commerçants se soient montrés agacés par le nombre croissant de ces lieux consacrés. Il existe d'ailleurs des études qui ont démontré l'impact sur le commerce de la pratique religieuse, rappelle-t-il. «*Ce n'est pas terrible d'un point de vue esthétique, car les gens opacifient les fenêtres avec des rideaux ou des cartons. En termes de vitalité commerciale, c'est moins attractif*» Comment, donc, organiser ce sacro-saint vivre-ensemble?

## «Bricolage à la pièce»

Mais en voulant légiférer rapidement, les arrondissements ont fait du «*bricolage à la pièce*», n'hésite pas à dire certains chercheurs. «*Des représentants de diverses instances municipales ont traité ces dossiers en oscillant entre libéralisme et intransigence, et pas nécessairement avec cohérence*», souligne le religieux Frédéric Castel.

En 2013, l'arrondissement de Montréal-Nord a modifié le zonage et adopté un nouveau règlement qui exigeait la preuve qu'une forte majorité des fidèles résident dans l'arrondissement où est situé le lieu de culte. Le Conseil des leaders religieux de Montréal-Nord a jugé ce règlement discriminatoire, et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse y a fait écho dans un avis qu'elle a rendu.

gardé de parler de racisme systémique envers les autochtones, préférant se dire «*pleinement conscient qu'il y a une perspective plus large à considérer*». Le député libéral d'Abitibi-Est, Guy Bourgeois, a quant à lui assuré que le gouvernement Couillard «*entend bien continuer à être à l'écoute afin de trouver des solutions porteuses*».

Aucun des élus provinciaux ne se trouvait à Val-d'Or. Et cela n'a pas surpris le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard. «*Depuis le premier jour, le gouvernement protège la SQ. Et d'admettre qu'il y aurait du racisme au sein des forces policières, c'est peut-être, pour le gouvernement du Québec, aller beaucoup trop loin*», a-t-il déclaré.

Le chef a cependant trouvé un allié chez l'ex-député libéral Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or depuis 2013. À l'instar des partis d'opposition provinciaux et des groupes autochtones, il a répété qu'une enquête indépendante sur les relations entre les policiers et les autochtones était nécessaire.

De son côté, le syndicat des policiers de la SQ a exprimé un souhait contraire. «*Nous osons espérer que le gouvernement ne cédera pas encore une fois sous la pression et n'ira pas jusqu'à établir une commission d'enquête, ou encore un autre comité afin de réviser les décisions du DPCP. Il faut que cesse la vindicte populaire alimentée par certains médias [...]*», a déclaré l'organisation dans un communiqué. Le syndicat, qui poursuit Radio-Canada pour diffamation en raison du reportage qui a lancé la vague de dénonciations, a par ailleurs soutenu que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec «*serait bien avisée de remettre en question*» la nomination du reportage au prix de journalisme québécois Judith-Jasmin. Le reportage a déjà remporté un prix Michener, l'une des plus hautes distinctions journalistiques au pays.

Le Devoir

À Saint-Laurent, le Centre islamique du Québec, qui s'est agrandi au fil des ans pour pouvoir s'ajuster au nombre croissant de ses fidèles, a fait face à beaucoup d'opposition. L'arrondissement a tenté de freiner son développement sur une question architecturale, prétextant que cela ne collait pas à l'environnement immédiat... soit un centre d'achat dont l'esthétique n'aurait pas gagné de concours.

«*Je sens une volonté de détourner l'urbanisme à des fins plus politiques et, pour ce faire, on utilise des considérations techniques*, dit M. Dejean. *On sait que l'implantation de certains lieux de culte va susciter une certaine passion.*» Notamment, les mosquées qui, selon lui, sont associées à tort à l'intégrisme religieux. «*La radicalisation, ça se fait rarement dans les mosquées*», insiste celui qui a étudié ce sujet délicat pour le Collège de Maisonneuve.

## Centraliser et régulariser

Pour Frédéric Castel, l'un des problèmes vient du fait que les fonctionnaires municipaux ont beau se dire «*athées mordicus*», ils pensent en catholiques. «*Ils s'attendent à ce que, comme dans le temps des grandes paroisses, le lieu de culte soit relativement majestueux et esthétique et attire un grand volume de croyants*», constate-t-il.

À cet égard, l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce est un exemple de bonnes pratiques. Pour chaque demande de permis, le groupe religieux répond à un questionnaire. «*On veut essayer de bien les comprendre*, dit Richard Gourde, conseiller en urbanisme de l'arrondissement. *On ne peut pas trouver le bâtiment à leur place, mais on peut les orienter au bon endroit pour leur éviter des démarches lourdes et coûteuses.*»

La spécialiste des lieux de culte Annick Germain prêche pour une régularisation. «*Il y a trop d'iniquité dans les règlements, et c'est un problème réel. Il me semble qu'on gagnerait à avoir une gestion plus macro, à la ville centre, tout en impliquant les arrondissements. Ça soulagerait le fardeau qui pèse sur eux.*»

Et si, comme sur la rue Charland, on installait les lieux de culte dans les zones industrielles, qui manquent certes de poésie, mais où il n'y a personne à déranger? Le sociologue Frédéric Dejean s'interroge et croit qu'il faudra collectivement se poser la question. «*Est-ce que c'est vraiment la meilleure façon de faire leur intégration ou si ce n'est pas plutôt une forme de marginalisation?*»

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**La rédaction**  
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3360

**Publicité**  
Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

**Avis publics et appels d'offres**  
Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-3340

**Petites annonces et publicité par regroupement**  
Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

**Abonnements** (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Par télécopieur 514 985-5967

**Agenda culturel**  
Par courriel [agenda@ledevoir.com](mailto:agenda@ledevoir.com)